



Le Havre 2015, J - 49  
A chacun son Tour

# SYNDICAT GENERAL

Des personnels du GPMH  
Et des personnels administratifs et de maintenance

## Du Port du Havre

[www.cgt-gpmh.com](http://www.cgt-gpmh.com)

Camarades,

le 21 MAI 2015

Malgré l'obligation légale pour les GPM de rechercher et de trouver de nouveaux marchés, notamment dans le domaine de la maintenance, ainsi que l'identification des tâches relevant de ses missions, qui sont actuellement externalisées, et qui pourraient être exécutées par le grand port maritime (accord cadre du 30 oct 2008), la direction du GPMH n'a jamais souhaité honorer ses obligations, pire a continué pendant toutes ces années, son travail d'externalisation et de sous traitance accrue.

Ainsi, et à chaque fois que nous avons tenté de rentrer en discussions sur ce point, nous nous sommes toujours confrontés à de la rétention d'informations ou à un manque d'effectifs nous permettant de revendiquer ces missions externalisées ! Aujourd'hui, chacun est en droit de connaître l'ampleur des montants attribués aux entreprises extérieures concernant les marchés qui pourraient être ré internalisés !!

Ainsi, **les marchés passés par le service BTP auprès de différentes entreprises extérieures** concernant, la mise à disposition de grues et de nacelles, l'exécution de travaux de signalisation sur les chaussées et terre pleins, l'aménagement de voiries et réseaux divers, l'entretien des espaces verts, la maintenance du parc de chargeur batteries des postes, l'éclairage publics, les travaux électriques de divers bâtiments et hangar, la réparation courante maintenance et travaux d'installations incendies, **s'élèvent à près de 3 Millions d'euros/an.**

**Les marchés passés par EQP**, concernant les travaux de serrurerie et de petite chaudronnerie sur les engins et le matériel pour lesquels le PPO assure des prestations de maintenance, le marché de travaux subaquatiques, les travaux de maintenance sur les matériels hydrauliques des équipements, les travaux d'entretien des pièces de bois sur les ouvrages et matériels, les travaux d'entretien des parties métalliques des ponts ,portes d'écluses et autres équipements, **s'élèvent à près de 1.2 Millions d'euros/an.**

**Les marchés passés par les services AEM, ETI, DSI et MGR**, concernant les contrôles réglementaires sur les moteurs principaux, le moteur de grue de dragage et les groupes électrogènes, les travaux de maintenance mécanique sur les moteurs et équipements des engins du GPMH, la manutention et le transport de défenses d'accostage, les travaux de marquage et de signalisation par peinture sur les ouvrages d'infrastructures, les travaux d'entretien sur les ouvrages en maçonnerie, le nettoyage périodique des caméras de surveillance, les prestations de nettoyage de locaux du GPMH, **s'élèvent à près de 1.4 Millions d'euros/an.**

Cette liste, non exhaustive, de travaux externalisés sans avoir pris le soin de vérifier en interne les possibilités d'exécution rentrant dans l'exercice quotidien de nos missions ou les possibilités de ré internalisation constituent un manquement grave aux obligations du GPMH et un argumentaire béton pour pousser nos revendications.

A suivre .....

**Pour info et affichage**

Le secrétaire général  
L. DELAPORTE